



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

### textile et habillement

#### Question écrite n° 10937

#### Texte de la question

M. Robert Lamy appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les incidences que pourrait avoir la crise monétaire et financière asiatique sur le secteur textile. En effet, si les exportations françaises vers les pays asiatiques représentent un potentiel important, de l'ordre de 6,5 % du total du secteur pour 1997, en revanche, les importations sont nettement supérieures avec 18,8 % pour l'habillement. La compétitivité des entreprises textiles avait déjà été fortement touchée lors des dernières dévaluations britannique et italienne. Il lui demande si un premier bilan sur les conséquences de cette crise sur le textile a été produit et dans ce cas de lui en communiquer les résultats.

#### Texte de la réponse

Le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie a procédé à un examen approfondi des conséquences de la crise monétaire et financière asiatique pour le secteur du textile-habillement. Les pays les plus directement touchés par la crise (Corée, Thaïlande, Indonésie, Malaisie, Philippines) ne représentent qu'une très faible part des exportations françaises de textile-habillement (1 % à 2 %). Aussi, même si les ventes sur ces marchés doivent considérablement baisser, ce que semblent montrer les premiers chiffres, l'effet sera très limité. Beaucoup plus important est le marché japonais (7 % des exports de l'habillement). L'économie japonaise connaît actuellement une période de stagnation, ce qui a un effet sur les ventes françaises. Il est actuellement trop tôt pour dire si cette situation évoluera vers une récession véritable, ce qui aurait des effets graves sur nos exportations, ou s'il s'agit, comme on peut l'espérer, d'une période transitoire dans la restructuration de cette économie. Concernant les importations, les pays les plus touchés ne représentent de même qu'une faible part de la concurrence étrangère (5 % pour l'habillement et encore moins pour le textile à l'exception de quelques produits textiles en provenance de Corée). La majeure partie de la croissance des importations est due à la pression de la Chine (qui, à elle seule, représente 8 % des imports de l'habillement), dont les ventes se sont beaucoup accrues en 1996-1997. Les statistiques actuelles ne montrent pas d'évolution claire, en raison de la désorganisation des réseaux d'approvisionnement et du fait que la majeure partie des importations résulte de commandes passées plusieurs mois à l'avance. Enfin, les produits importés d'Asie correspondent largement à des fabrications que l'Europe a dû abandonner en raison justement de cette concurrence asiatique. Il est néanmoins évident que la crise implique une pression sur les ventes et sur les prix qui ne sera pas sans conséquences. Il est encore trop tôt pour dire dans quelle mesure cela se traduira par des changements entre les diverses sources d'approvisionnement asiatiques (par exemple, une baisse de la part relative de la Chine) ou par une concurrence accrue à l'égard des entreprises européennes. Il ne faut pas oublier qu'une large part de la production sous contrôle européen étant délocalisée au Maghreb ou en Europe centrale, ces pays seront également touchés. L'influence de la crise dépend en fait très largement de l'attitude de la Chine et de l'évolution du dollar. Une évaluation plus sûre ne pourra pas être faite avant l'été 1998, période où les nouveaux contrats commenceront à prendre leur effet. De toute manière, le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie est attentif à l'évolution de la situation. Plusieurs questions sont suivies particulièrement : le maintien de l'ouverture des marchés concernés afin que des mesures protectionnistes à court terme ne la remette pas en

cause, le risque de concurrence déloyale qui pourrait naître de la crise, et les risques industriels liés à l'apparition éventuelle de capacités excédentaires. La direction des relations économiques extérieures a mobilisé le réseau des postes d'expansion économique pour informer en temps réel les professions de la situation des marchés. L'effort de promotion est maintenu sur un pays comme le Japon et les entreprises ont été invitées à envisager de nouveaux programmes d'exportation et à faire part de leurs besoins.

## Données clés

**Auteur :** [M. Robert Lamy](#)

**Circonscription :** Rhône (8<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 10937

**Rubrique :** Industrie

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 2 mars 1998, page 1127

**Réponse publiée le :** 22 juin 1998, page 3403